



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BELLECHASSE

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS 150, RUE PRINCIPALE SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0

Procès-verbal de **LA SÉANCE ORDINAIRE** de la Municipalité de Saint-Gervais, MRC DE BELLECHASSE, QUÉBEC, TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2021, en présentiel à 20h50 au 150, rue Principale, et à laquelle étaient présents :

M. Éric Asselin	M. Marc Martineau
M. Vincent Bilodeau	Mme Rosanne Pomerleau
Mme Roxanne Boudreault-Guimond	M. Nicolas Turcotte

Tous formants quorum sous la présidence de M. Gilles Nadeau, maire.

Est aussi présente, Madame Johanne Simms, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2021**
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION**
  - 4.1 Comptes et adoption;
  - 4.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal;
  - 4.3 Répartition des tâches pour les membres du conseil en 2021-2022;
  - 4.4 Nomination de la mairesse suppléante et substitut du maire au conseil de la MRC de Bellechasse pour l'année 2021-2022;
  - 4.5 Adoption du calendrier 2022 des séances du conseil municipal;
  - 4.6 Autorisation de signature pour le comité des sinistrés;
  - 4.7 Fermeture bureau municipal – période des fêtes 2021;
  - 4.8 Décompte # 3 Les entreprises Lévisiennes – travaux 2<sup>e</sup> rang Ouest en 2020;
  - 4.9 Dépôt rapports d'audit sur le budget et programme triennal d'immobilisations de la Commission municipale du Québec;
  - 4.10 Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses (DGE-1038) - Élection municipale;
  - 4.11 Embauche d'employés surnuméraire sur appel;
  - 4.12 Nomination d'un administrateur à l'Office municipal d'habitation (OMH) de la plaine de Bellechasse;
  - 4.13 Autorisation de signature
5. **DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX)**
  - 5.1 Les communiqués;
    - 5.1.1 Appui projet sensibilisation et mobilisation dans la Côte-du-Sud : nos lacs, notre fleuve
  - 5.2 Période de questions des citoyens.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS

- 6.1 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement 308-14 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés – autorisation personne habilitée à appliquer le règlement;

### 7. DOSSIERS – HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.1 Adjudication de contrat Automatisation JRT inc.– panneau de contrôle – usine des eaux usées;

### 8. DOSSIERS- LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

### 9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

### 10. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT

- 10.1 Demande de PIIA 2021-08 modifiée, agrandissement au 194, rue Principale  
10.2 Demande de PIIA 2021-09, autorisation d'enseigne au 194, rue Principale

### 11. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE

### 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

#### 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

211201 IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

APPUYÉ PAR MARC MARTINEAU

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu et modifié.

Résolution adoptée à l'unanimité

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 2 NOVEMBRE 2021

211202 IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT BILODEAU

APPUYÉ PAR GILLES NADEAU

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Résolution adoptée à l'unanimité



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### **4. DOSSIER(S) – ADMINISTRATION :**

#### **4.1 COMPTES ET ADOPTION**

211203 IL EST PROPOSÉ PAR ROXANNE BOUDREAU-T-GUIMOND

APPUYÉE PAR ÉRIC ASSELIN

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de NOVEMBRE 2021 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	38 922.59 \$
Sécurité publique	9 004.43 \$
Transport routier	71 922.55 \$
Hygiène du milieu	16 441.29 \$
Santé & Bien-être	0 \$
Aménagement et urbanisme	3 544.92 \$
Loisirs et culture	18 219.24 \$
Frais de financement	0 \$
Activités financières – Délinéateurs, Lampes pompiers, lame pour déneigement	24 649.38 \$
<b>TOTAL</b>	<b>182 704.40 \$</b>

Résolution adoptée à l'unanimité

#### **4.2 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, L.R.Q., c. E-2.2, tous les élus déposent leurs formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires. La directrice générale et secrétaire-trésorière transmettra au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), dans les délais requis, un relevé qui identifie les membres du conseil qui ont déposé cette déclaration.

#### **4.3 RÉPARTITION DES TÂCHES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL EN 2021-2022;**

ATTENDU la volonté des membres du conseil municipal de s'investir dans des dossiers pour l'année 2022;

211204 IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT BILODEAU

APPUYÉ PAR MARC MARTINEAU

ET RÉSOLU d'accepter la répartition des dossiers pour l'année 2022 et ce, tel que présenté et discuté au conseil selon la description suivante :



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

Administration générale (RH)	Gilles Nadeau
Sécurité publique, sécurité civile, Croix-Rouge Service Sécurité Incendie, Comité des sinistrés	Marc Martineau
Travaux publics, Assainissement des eaux usées & aqueduc, Matières résiduelles	Éric Asselin
Santé et bien-être – OMH, Bibliothèque municipale	Roxanne Boudreault-Guimond
Aménagement, urbanisme, CCU	Nicolas Turcotte
Loisirs et culture, Comité Cœur villageois	Rosanne Pomerleau
Politique familles et aînés, Comité Brunch des bénévoles et nouveaux arrivants, Centre de la Petite enfance (CPE)	Gilles Nadeau, Marc Martineau et Roxanne Boudreault-Guimond
Comité embellissement et Fleurons du Québec, Comité Jardin communautaire	Vincent Bilodeau
Comité réflexion avenir de l'Église	Vincent Bilodeau

Résolution adoptée à l'unanimité

#### 4.4 NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE ET SUBSTITUT DU MAIRE AU CONSEIL DE LA MRC DE BELLECHASSE POUR L'ANNÉE 2022

211205 IL EST PROPOSÉ PAR ROSANNE POMERLEAU

APPUYÉE PAR NICOLAS TURCOTTE

ET RÉSOLU QUE, conformément à l'article 116 du Code municipal, Madame Roxanne Boudreault-Guimond soit nommée mairesse suppléante de la Municipalité de Saint-Gervais pour les années 2021-2022, lequel en cas d'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont attachés;

Que, conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, la mairesse suppléante soit nommée représentante substitut au conseil de la MRC de Bellechasse.

Résolution adoptée à l'unanimité

#### 4.5 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

ATTENDU QUE, selon l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

211206 IL EST PROPOSÉ PAR MARC MARTINEAU

APPUYÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

ET RÉSOLU QUE le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 20h.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

11 janvier 2022	5 juillet 2022
1 <sup>er</sup> février 2022	9 août 2022
1 <sup>er</sup> mars 2022	6 septembre 2022
5 avril 2022	4 octobre 2022
3 mai 2022	1 <sup>er</sup> novembre 2022
7 juin 2022	6 décembre 2022

Que les séances ordinaires du conseil municipal se déroulent au bureau municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais à 20 heures à moins que des mesures gouvernementales, relatives à la santé publique, adoptées dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ne permettent pas la tenue en personne des séances du conseil municipal ou qu'il soit permis de tenir les séances par tout autre moyen technologique;

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité

#### 4.6 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE COMITÉ DES SINISTRÉS

211207 IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

APPUYÉ PAR ÉRIC ASSELIN

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le maire Monsieur Gilles Nadeau, ou la mairesse suppléante Madame Roxanne Boudreault-Guimond et la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Johanne Simms ou la secrétaire-trésorière adjointe Madame Renée Favreau à administrer et signer les chèques du compte 451839 chez Desjardins au nom du comité des sinistrés.

Résolution adoptée à l'unanimité

#### 4.7 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

ATTENDU QU'il est prévu deux semaines de congés durant la période des fêtes dans les contrats de travail des employés de bureau de la Municipalité de Saint-Gervais;

211208 IL EST PROPOSÉ PAR MARC MARTINEAU

APPUYÉ PAR ROXANNE BOUDREAUULT-GUIMOND

ET RÉSOLU QUE le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement.

Résolution adoptée à l'unanimité



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 4.8 DÉCOMPTE #3 LES ENTREPRISES LÉVISIENNES – TRAVAUX 2<sup>E</sup> RANG OUEST EN 2020

ATTENDU QUE nous avons reçu le décompte progressif# 3 pour la réception définitive ainsi que le certificat de réception définitive en date du 17 novembre 2021 de l'ingénieur de la MRC de Bellechasse relativement aux travaux de réfection du 2<sup>e</sup> rang Ouest;

211209 IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

APPUYÉ PAR VINCENT BILODEAU

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement du décompte progressif # 3 au montant de 4377.63\$ tel que présenté;

D'obtenir les quittances finales nécessaires en lien avec les dénonciations de contrat reçues pour permettre ledit paiement.

Résolution adoptée à l'unanimité

### 4.9 DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC PORTANT RESPECTIVEMENT SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2021 ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2021-2023

211210 IL EST PROPOSÉ PAR ROXANNE BOUDREAU-GUIMOND

APPUYÉE PAR ROSANNE POMERLEAU

ET RÉSOLU que le conseil municipal confirme le dépôt des deux rapports d'audit de conformité, versions définitives, de la Commission municipale du Québec portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2023 par la directrice générale aux membres du conseil municipal. Ces deux rapports présentent les constatations qui se dégagent de ces missions d'audit ainsi que les recommandations. Comme exigé à l'article 86,8 de la Loi ces rapports sont déposés à la première séance du conseil qui suit leur réception. De plus, une copie certifiée conforme de la résolution du conseil municipal officialisant ce dépôt sera acheminée à la Commission municipale du Québec.

Résolution adoptée à l'unanimité

### 4.10 DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES (DGE-1038) - ÉLECTION MUNICIPALE

La directrice générale confirme la réception des formulaires de déclaration de la liste des donateurs et rapport de dépenses (DGE-1038) dûment complétés et signés par les membres du conseil, respectant ainsi le délai prescrit par la Loi sur les élections et les référendums.

### 4.11 EMBAUCHE D'EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRE SUR APPEL

ATTENDU QUE les besoins occasionnels de remplacement à l'accueil et le besoin de main-d'œuvre supplémentaire au déneigement;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE Madame Jocelyne Lemieux est disponible à offrir ces services sur appel pour le remplacement à l'accueil;

ATTENDU QUE Monsieur Steve Fradet est disponible à offrir ces services sur appel pour le remplacement au déneigement;

ATTENDU QUE Madame Lemieux et Monsieur Fradet ont acquis l'expérience de travail auprès de notre municipalité et qu'ils répondent aux exigences pour les différentes tâches;

EN CONSÉQUENCE,

211211 IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

APPUYÉ PAR MARC MARTINEAU

ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'embauche de Madame Jocelyne Lemieux, à titre d'employée surnuméraire sur appel pour la Municipalité de Saint-Gervais;

ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'embauche de Monsieur Steve Fradet, à titre d'employée surnuméraire sur appel pour la Municipalité de Saint-Gervais;

De confirmer leurs embauches à partir du 26 novembre 2021;

Résolution adoptée à l'unanimité

#### 4.12 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE LA PLAINE DE BELLECHASSE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Gervais doit mandater, chaque année, un représentant qui siégera à titre d'administrateur au conseil d'administration de l'OMH de la plaine de Bellechasse;

EN CONSÉQUENCE,

211212 IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT BILODEAU

APPUYÉ PAR ROSANNE POMERLEAU

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal nomme Roxanne Boudreault-Guimond, à titre d'administratrice de l'Office municipal d'habitation (OMH) de la plaine de Bellechasse pour l'année 2022;

Résolution adoptée à l'unanimité

#### 4.13 AUTORISATION DE SIGNATURE

211213 IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

APPUYÉ PAR ROSANNE POMERLEAU

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la mairesse suppléante, Madame Roxanne Boudreault Guimond en l'absence du maire à agir et à signer au nom de la Municipalité



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution de Saint-Gervais tout document relatif et nécessaire au bon fonctionnement de la  
ou annotation Municipalité de Saint-Gervais.

Résolution adoptée à l'unanimité

### 5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX):

#### 5.1 LES COMMUNIQUÉS :

##### 5.1.1 APPUI PROJET SENSIBILISATION ET MOBILISATION DANS LA CÔTE-DU-SUD : NOS LACS, NOTRE FLEUVE

ATTENDU que l'Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud développe un projet pour sensibiliser des propriétaires riverains et des associations de riverains à l'importance de la prévention et des interventions de contrôle rapide, comme le nettoyage des embarcations, des remorques et autres équipements. L'objectif est de rendre autonomes les associations dans la détection des espèces exotiques envahissantes.

ATTENDU que la seconde préoccupation environnementale vise la conformité des installations septiques afin de réduire le nombre de systèmes qui ne sont pas aux normes.

211214 IL EST PROPOSÉ PAR MARC MARTINEAU

APPUYÉ PAR ROXANNE BOUDREAULT-GUIMOND

ET RÉSOLU le conseil municipal appui le projet sensibilisation et mobilisation dans la Côte-du-Sud : nos lacs, notre fleuve, puisque la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau sont l'affaire de tous. La Municipalité encouragera les citoyens à participer au projet.

Résolution adoptée à l'unanimité

### 6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS:

#### 6.1 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 308-14 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS – AUTORISATION PERSONNE HABILITÉE À APPLIQUER LE RÈGLEMENT:

Une copie de ce projet de règlement 308-14 intitulé règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés est remise aux membres du conseil présents. Étant donné que tous les membres du Conseil en ont reçu une copie, ce règlement ne sera pas lu lors de la séance au cours de laquelle il sera adopté.

### 7. DOSSIER(S) – HYGIÈNE DU MILIEU

#### 7.1 ADJUDICATION DE CONTRAT AUTOMATISATION JRT INC.– PANNEAU DE CONTRÔLE – USINE DES EAUX USÉES:

ATTENDU QUE le besoin de modernisation du panneau situé à l'usine d'épuration des eaux a été constaté par les responsables de l'opération de l'usine;

ATTENDU le besoin de faciliter les interventions à distance;





## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

ATTENDU QU'UNE demande de prix a été effectuée auprès du fournisseur Automatisation JRT inc.;

ATTENDU que le Règlement no 337-18 sur la gestion contractuelle portant sur le contrôle et le suivi budgétaire permet de choisir un soumissionnaire;

211215 IL EST PROPOSÉ PAR MARC MARTINEAU

APPUYÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à l'octroi du contrat d'achat et d'installation du panneau selon la proposition reçue, pour un prix de 9545.50\$ plus les taxes applicables à l'entreprise Automatisation JRT inc.

RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-415-00-721-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

### **8. DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

### **9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

### **10. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT**

#### **10.1 DEMANDE DE PIIA 2021-08 MODIFIÉE, AGRANDISSEMENT AU 194, RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE la demande de PIIA reçue pour le 194, rue Principale doit être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte ce secteur;

ATTENDU QUE la demande reçue concerne des modifications aux travaux d'agrandissement présentés en novembre 2021 pour la résidence du 194, rue Principale, pour finaliser le choix de fenêtres, portes et matériaux de revêtement extérieur;

ATTENDU la recommandation d'accepter la demande du Comité consultatif d'urbanisme en date du 30 novembre 2021;

211216 IL EST PROPOSÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

APPUYÉ PAR MARC MARTINEAU

ET RÉSOLU d'autoriser la demande de PIIA 2021-08 modifiée du 194, rue Principale pour réaliser les travaux d'agrandissement comme demandé tout en considérant les éléments inscrits à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme soit que :

- Les nouvelles fenêtres en PVC à battants devront respecter l'option A ou l'option B des nouveaux plans soumis avec carrelage, et s'approcher du modèle blanc dans les photographies soumises. Le requérant doit être informé que le CCU recommande en outre d'harmoniser toutes les fenêtres du projet à celles-ci;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

- Le modèle de porte soumis est accepté et, dans un souci d'harmonie, le requérant est informé que le CCU recommande l'installation du même modèle pour toutes les portes du projet;
- Le revêtement mural extérieur en bardeau de cèdre est acceptable pour le projet, mais devra être de même couleur que le bâtiment principal;
- Les perrons, les garde-corps et les escaliers devront être en bois de même couleur que la galerie avant;
- L'agrandissement, les perrons et les escaliers devront être aménagés en respectant les marges de recul prescrites par le règlement de zonage.

QUE l'autorisation de procéder avec un revêtement mural en bardeau de cèdre de couleur rouge brique soit assortie d'une entente avec le requérant d'harmoniser la couleur de la brique du bâtiment principal dans les 5 ans suivant l'émission du permis.

Résolution adoptée à l'unanimité

### 10.2 DEMANDE DE PIIA 2021-09, AUTORISATION D'ENSEIGNE AU 194, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la demande de PIIA reçue pour le 194, rue Principale doit être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte ce secteur;

ATTENDU QUE la demande reçue concerne l'ajout d'une enseigne d'identification sur une des poutres de la galerie avant. L'enseigne sera sculptée en corafoam et attachée à un support en métal forgé noir. L'enseigne sera de couleurs qui s'harmonisent avec le bâtiment au 194, rue Principale;

ATTENDU la recommandation positive du Comité consultatif en urbanisme du 30 novembre 2021;

211217 IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC ASSELIN

APPUYÉ PAR VINCENT BILODEAU

ET RÉSOLU d'autoriser la demande de PIIA 2021-09 du 194, rue Principale pour ajouter une enseigne d'identification comme demandé tout en considérant les éléments inscrits à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme, soit que :

- Les couleurs de l'enseigne devront s'harmoniser avec celles de la résidence;
- L'enseigne devra respecter les objectifs de sobriété et discrétion par ses couleurs.

Résolution adoptée à l'unanimité

## 11. VARIA, AUTRE:

### 11.1 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

La Municipalité de Saint-Gervais, propriétaire du Parc historique de la Promenade-des-Sœurs dépose une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons. Cette demande a pour but, d'améliorer les installations servant aux jeux de pétanques, d'adapter l'accessibilité aux personnes handicapées, d'ajouter deux (2) jeux de shuffleboard ainsi que de l'éclairage pour la sécurité des aînés.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

211218 IL EST PROPOSÉ PAR ROSANNE POMERLEAU

APPUYÉE PAR ROXANNE BOUDREAULT-GUIMOND

ET RÉSOLU de mandater Monsieur Gilles Nadeau, pour effectuer une demande d'aide pour un projet communautaire pour les aînés dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Résolution adoptée à l'unanimité

### CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce 7 décembre 2021.

Johanne Simms;  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### 12 LA LEVÉE DE LA SÉANCE

1219 IL EST PROPOSÉ PAR GILLES NADEAU

APPUYÉ PAR NICOLAS TURCOTTE

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 21h45.

Résolution adoptée à l'unanimité

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau,  
Maire

Johanne Simms,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



# Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

\_\_\_\_\_